

LASSEUBE

Site municipal d'information : <http://www.lasseube.fr>

Le Conseil municipal vous informe ...
DECEMBRE 2017

CLUB SECONDE JEUNESSE

Le Mercredi 6 Décembre à 14 heures 15 concours de belote, loto, gouter

Le Mercredi 20 Décembre à 14 heures 15 concours de belote, loto, buche de Noël.

BIBLIOTHEQUE CENTRE CULTUREL

« Contes tirés de mon chapeau »

Mercredi 06 décembre 2017 à 14 heures

Spectacle gratuit et ouvert à tous les publics petits et grands !

PERMANENCE DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Tous les 1^{er} mercredis du mois de 14h -15h

Monsieur BERDOU André : 06.85.40.72.71

Madame BARBET Anne : 06.10.19.67.45

INSCRIPTION

SUR LES LISTES ELECTORALES

Nous vous rappelons que vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au **30 décembre 2017**.

L'inscription se fait à la Mairie, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Permanence 30 décembre 2017 de 10h à 12h

MINI Z CLUB 64

Club de modélisme de voitures radiocommandées

Session le **dimanche 10 décembre 2017**

De 9 h à 19 h à la Maison pour tous.

Tel : 07.81.93.31.45 www.miniclub64.wordpress.com/

TELETHON 2017

Vendredi 1 Décembre 2017

17 h 45

Animation à la MARPA avec le Groupe folklorique les Passerons
Vente par les résidents de pâtisseries, confitures, etc...

Samedi 9 Décembre 2017

De 9 h à 12 h

9 h 30

Lavage de voitures et vente de crêpes par les Pompiers de Lasseube

Départ de la marche : 2 circuits sont proposés, l'un d'1 heure 30 et l'autre de 2 h avec une participation de 2 €

10 h 30

Zumba proposée par Sophie avec participation de 2 €

11h

Sur le marché : Vin chaud

Animation par l'école de musique avec passe rue,

Vente d'objets réalisés par les enfants de l'école (Service Jeunesse)

12 h

Repas du Téléthon à l'ancienne cantine.

Garbure, Jambonneau + Piperade, Fromage, Pâtisserie, Café + vin

Adultes **12€**, enfants de moins de 10 ans **6 €**

15 h

Manœuvre des Pompiers puis circuit en camion dans le village pour les enfants (participation 0.50 €) **avec départ devant la Mairie**

RECENSEMENT MILITAIRE EN MAIRIE

Les jeunes gens et jeunes filles qui auront 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser en Mairie à leur date d'anniversaire :

· Nés en janvier, février ou mars : recensement au plus tard le 31 mars.

· Nés en avril, mai ou juin : recensement au plus tard le 30 juin.

· Nés en juillet, août ou septembre : recensement au plus tard le 30 septembre.

· Nés en octobre, novembre ou décembre : recensement au plus tard le 31 décembre.

Pièces à présenter : carte d'identité et livret de famille.



Infos... DECEMBRE 2017...

Le samedi 30 décembre 2017 de 10h à 12h

Une permanence sera assurée en mairie pour les inscriptions
sur les listes électorales

Joyeuses fêtes

Meilleurs voeux pour 2018